



## Conseil de surveillance, tous concernés. Défense du Service Public, la CFE Énergies aux avant-postes

Depuis dix ans, la CFE Énergies défend sans relâche l'intérêt des salariés d'Enedis et la vision d'un Service Public moderne adapté aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle.

L'administrateur salarié parrainé par la CFE Énergies a régulièrement informé l'actionnaire, les représentants de l'État et le Directoire de la situation réelle de l'entreprise et notamment des conséquences des plans de productivité successifs et des réorganisations.

La veille systématique et la communication d'influence auprès du Gouvernement, des administrations centrales et du Parlement a permis de déminer les pièges tendus par les adversaires du Service Public national et péréqué.

Collectivement, l'action de la CFE Énergies et de l'administrateur salarié d'Enedis qu'elle parraine a notamment permis d'orienter correctement le débat sur la transition énergétique en 2013, puis la rédaction de la loi sur la Transition Énergétique de 2015.

Cette force de conviction a été aussi active sur des sujets tels que les

TURPE successifs et leurs conséquences sur les investissements, les flux financiers vers l'actionnaire et les autorités concédantes et la productivité exigée en interne. C'est ainsi que face au danger d'un TURPE 5 inadapté, la CFE Énergies a ainsi pris ses responsabilités en déposant un recours auprès du Conseil d'Etat, actuellement en cours d'instruction.

La semaine dernière encore, la CFE Énergies a détecté une nouvelle menace contre le monopole et la péréquation au travers d'un amendement relatif aux « réseaux intérieurs ». La CFE Énergies a alors alerté les pouvoirs publics et les députés dans l'optique de faire supprimer cet amendement.

Les succès électoraux successifs ont conforté le poids de la parole de la CFE Énergies à l'interne comme auprès des Pouvoirs Publics pour répondre aux défis de la transition énergétique grâce à un Service Public moderne et solidaire.

Parce que sur le chemin du progrès, nos valeurs aussi ont de l'avenir, continuons ensemble.

Du 5 au 12 octobre 2017, votez et faites voter pour la liste parrainée par la CFE Énergies et soutenue par l'UNSA

